

**ATTESTATION D'OBTENTION  
DE GARANTIES**

Nous soussignés :

**VERSPIEREN SA**  
Courtier en Assurances  
8 Avenue du Stade de France  
93210 SAINT DENIS

Certifions que la Société :

**BSL LYON**  
96 BOULEVARD MARIUS VIVIER MERLE  
IMMEUBLE FONTENOY  
69003 LYON

Et ce, en qualité d'assuré additionnel sur la police  
souscrite par la Société BSL SECURITE

sera titulaire, par notre intermédiaire, auprès de la Compagnie :

Allianz IARD  
1 COURS MICHELET  
CS 30051  
92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX

d'une police n° **38.054.963**. garantissant les conséquences pécuniaires de la RESPONSABILITE CIVILE pouvant lui incomber à la suite de dommages causés aux tiers dans l'exercice de ses activités telles que définies ci-après :

1-2-3 Prestations de sécurité en tous lieux et avec tous moyens matériels, nécessaires à la surveillance, au gardiennage, au contrôle, à la protection de tous biens meubles ou immeubles ainsi que celle des personnes dont la sécurité y est directement ou indirectement liée.

Toutes modalités d'exercice de ces activités, telles que surveillance directe, itinérante ou statique, rondes, télé-détection, télésurveillance, vidéosurveillance, télé-sécurité, interventions, gardiennage avec chiens, etc.  
Prévention de tous les types de risques, tels que vols, cambriolages, dégradations, vandalisme, incendie, fuites d'eau ou de gaz, pollutions accidentelles, pannes, explosions, risques industriels, etc.

**MONTANT DES GARANTIES**

**RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION, PENDANT TRAVAUX, PRESTATIONS (par sinistre)**

DOMMAGES CORPORELS ..... 10.000.000 €

Dont :

- . Empoisonnements, intoxications alimentaires
- . Dommages aux préposés de l'assuré (dommages corporels et matériels accessoires)

MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS (y compris vol par préposés)..... 10.000.000 €

Dont :

- . Dommages immatériels non consécutifs
- . Atteintes accidentelles à l'environnement (y compris Corporels)

**RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE, APRES TRAVAUX, PRESTATIONS, LIVRAISONS (par sinistre et par année d'assurance)**

DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS (Y compris : « Pertes de clés »)..... 10.000.000 €

Dont :

- . DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS

**DEFENSE ET RECOURS** ..... 10.000 € par litige et 20.000 € par année d'assurance

Les présentes garanties seront effectives dès obtention de l'autorisation d'exercer, délivré par le CNAPS.

Fait à Saint Denis, Le 13.11.2017



**Siège social :**  
1, avenue François-Mitterrand  
BP 30200 - 59446 Wasquehal cedex

**Etablissement de Saint-Denis :**  
8, avenue du Stade de France  
93218 La Plaine Saint-Denis cedex

Tel . 01 49 64 10 64  
Fax. 01 49 64 10 65  
www.verspieren.com